

Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?

Le montant que vous payerez est défini par des codes de nomenclature. Le dispensateur de soins choisira le plus approprié à votre situation. Vous payerez le « ticket modérateur », qui vous sera facturé le mois suivant votre visite. Votre mutuelle interviendra pour le solde (« intervention INAMI »).

Des suppléments peuvent s’appliquer dans les plages « déconventionnées ». Le montant des suppléments vous sera communiqué.

Petit lexique pour tout comprendre

Conventionné	Un dispensateur de soins conventionné respecte les tarifs de l’INAMI
BIM	Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l’INAMI (bénéficiaire de l’intervention majorée)
Montant total	Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l’intervention de l’INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels.
Intervention INAMI	Partie du tarif que l’assurance obligatoire soins de santé prend en charge
Ticket modérateur patient	Partie maximale du tarif que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels
Supplément patient	Montant maximal qu’un dispensateur de soins facture en plus du tarif de l’INAMI

Combien coûte une consultation* ?

Description des soins	Code	Statut du patient	Montant total	Intervention INAMI	Ticket modérateur	Supplément patient (plages déconventionnées)
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en chirurgie accrédité	101290	Non-BIM	36.21 €	24.21 €	12.00 €	20.00 €
		BIM		33.21 €	3.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en médecine interne, porteur du titre professionnel particulier en hématologie clinique et accrédité	102336	Non-BIM	77.12 €	65.12 €	12.00 €	
		BIM		74.12 €	3.00 €	
Consultation téléphonique par un médecin	101732	Non-BIM	11.93 €	9.93 €	2.00 €	
		BIM		10.93 €	1.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en médecine interne accrédité	102550	Non-BIM	59.57 €	47.57 €	12.00 €	40.00 €
		BIM		56.57 €	3.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en médecine interne	102034	Non-BIM	46.69 €	34.69 €	12.00 €	
		BIM		43.69 €	3.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en rhumatologie accrédité	102653	Non-BIM	74.83 €	62.83 €	12.00 €	
		BIM		71.83 €	3.00 €	
Première consultation au cabinet par un médecin spécialiste en médecine interne accrédité, avec examen sur la base des éléments existants dans le dossier médical d'un patient	102970	Non-BIM	123.87 €	111.87 €	12.00 €	30.00 €
		BIM		120.87 €	3.00 €	
Première consultation au cabinet par un médecin spécialiste en médecine interne, avec examen sur la base des éléments existants dans le dossier médical d'un patient	102955	Non-BIM	113.32 €	101.32 €	12.00 €	
		BIM		110.32 €	3.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en médecine interne accrédité, porteur du titre professionnel particulier en néphrologie	101614	Non-BIM	68.13 €	56.13 €	12.00 €	
		BIM		65.13 €	3.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en neurochirurgie accrédité	105512	Non-BIM	32.84 €	20.84 €	12.00 €	
		BIM		29.84 €	3.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en oncologie médicale accrédité	102292	Non-BIM	77.12 €	65.12 €	12.00 €	40.00 €
		BIM		74.12 €	3.00 €	
Consultation vidéo par un médecin spécialiste	101695	Non-BIM	26.84 €	22.84 €	4.00 €	
		BIM		25.84 €	1.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en pneumologie accrédité	102631	Non-BIM	54.13 €	42.13 €	12.00 €	
		BIM		51.13 €	3.00 €	
1ère séance tabaco	421016	Non-BIM	30.00 €	30.00 €	0.00 €	
		BIM		30.00 €	0.00 €	
2e séance et suiv. tabaco	421038	Non-BIM	20.00 €	20.00 €	0.00 €	
		BIM		20.00 €	0.00 €	

* Les prix sont à titre informatif et peuvent être modifiés suite aux indexations effectuées par l’INAMI

Ne posez pas un lapin à votre médecin...

En cas d'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, merci de nous prévenir au minimum 48 heures à l'avance :

- Rendez-vous sur www.saintluc.be > Annuler un rendez-vous
- Contactez le secrétariat de la consultation concernée par téléphone